

Jean-Pierre
DERMIT
Biot 2014



Bilan de mandat de
**Jean-Pierre
DERMIT**

2008 - 2014

■ Jean-Pierre **DERMIT**

RESTONS FORTS POUR BIOT ■

Mes Chers Amis Biotois,

Vous m'avez accordé votre confiance pour conduire la ville de Biot, il y a six ans déjà. Je vous en suis reconnaissant et j'y ai mis toute ma détermination et mon enthousiasme autour d'un unique objectif, donner un nouveau rayonnement à Biot.

90% de mes engagements sont remplis. Ces résultats sont tangibles et vous en faites concrètement le constat.

C'est avec conviction et passion que nous avons réussi tous ensemble cet énorme défi : les élus, les agents communaux et vous, Biotoises et Biotois, lors de nos très nombreuses rencontres et multiples échanges.

Ce Bilan s'accompagne d'une maîtrise rigoureuse de nos finances communales, sans augmentation d'impôts locaux depuis 2009, tout en ayant enrichi notablement notre patrimoine communal.

Aujourd'hui, Biot est sur une trajectoire dynamique associant les atouts du passé aux challenges indispensables du futur.

Aussi, en Maire investi, averti et responsable, fort de vos très nombreux témoignages de sympathie, de soutien et pour « rester encore plus forts » pour Biot, j'ai décidé de renouveler ma candidature aux élections municipales en 2014.

80 nouveaux projets vous seront proposés prochainement pour continuer avec nous cette magnifique entreprise, afin d'assurer un avenir serein à Biot et aux Biotois.

C'est avec la même passion de réussite que nous devons poursuivre nos efforts, maintenir le cap, dans une confiance mutuelle, pour réussir le présent et l'avenir de Biot.

Ma passion c'est Biot, mon engagement c'est vous !

*Ensemble, restons forts pour Biot
Bien sincèrement*



■ Élections Municipales des 23 et 30 mars 2014

jeanpierredermi.fr

Sommaire

1. Protection des personnes et des biens	p.2
2. Déplacements et stationnement	p.4
3. Renommée culturelle	p.5
4. Vie quotidienne	p.6
5. Jeunesse et sport	p.6
6. Environnement durable	p.7
7. Solidarités	p.7
8. Patrimoine communal	p.8

J'ai tenu mes engagements de 2008
90% d'actions réalisées

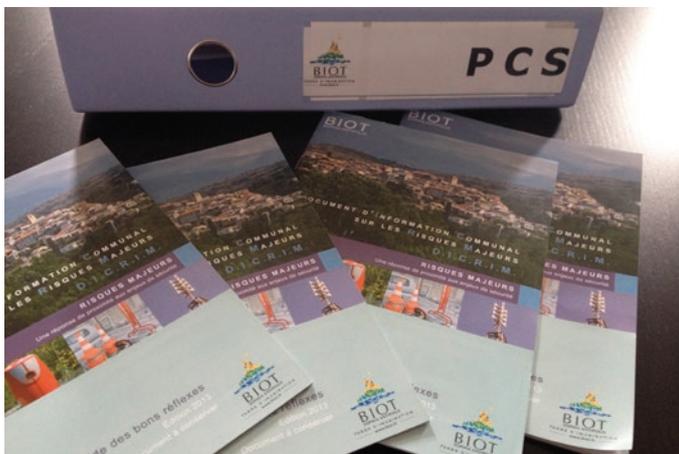
1. Protection des personnes et des biens

Ma priorité a toujours été la sécurité des personnes et des biens. C'est pour cela que j'ai porté la délégation des risques naturels depuis 2008 en tant que Vice-président de la CASA, et que je représente depuis 2011 les Maires des Alpes-Maritimes auprès du Préfet pour la Commission Départementale des Risques Majeurs.

J'ai mis en place des outils pratiques, durables et indispensables qui ont fait leurs preuves, tant pour la sécurité des biens en diminuant sérieusement les risques d'inondation, que pour la sécurité des personnes.

J'ai également doté la commune d'une installation de vidéoprotection performante, contribuant à la baisse de la délinquance générale de 50% entre 2006 et 2011. De plus, je siége auprès du Préfet dans la Commission Départementale de Vidéoprotection depuis 2012.

Risques naturels



Nous avons créé et mis en œuvre le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), le plan local de gestion de crise, et édité le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)



Hydrants : création de 50 nouvelles bornes à incendie et mise en conformité du parc existant (376 bornes)



Création d'un système d'alerte avec la mise en place de 4 groupes de sirènes d'alerte



Lutte contre les inondations, avec le renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales ou le recalibrage des vallons des Combes et des Horts (budget de 3,5M€)



Pavillon Orange de la commune pour la protection des populations (3 étoiles en 2013)



Mise en place de caméras de vidéo-protection dédiées à la surveillance de zones à risques

■ Sécurité des biens et des personnes



Mise en place de la vidéoprotection sur la commune de Biot : 71 caméras numériques de vidéoprotection contrôlent notamment les entrées et les sorties de notre territoire communal



Police Municipale : création de nouveaux locaux à Saint Philippe et renforcement du nombre de policiers pour assurer une patrouille 24/24h et 7J/7



Mise en place d'opérations telles que le rappel à l'ordre verbal d'un mineur, les radars pédagogiques ou encore les défibrillateurs cardiaques...



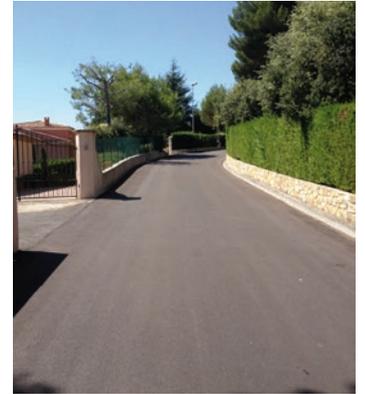
Déploiement de l'opération « Voisins Vigilants » dans 6 quartiers :

- Vallée Verte / Soulières
- Durbec

- Bois-Fleuri
- Les Clausonnes
- ASL La Romaine
- ASL Les Jardins d'Isis

■ 2. Déplacements et stationnement

La configuration authentiquement singulière de Biot a nécessité des choix pour favoriser l'accès au village et préserver les intérêts économiques du cœur de ville.



Sur plus de 40 km de routes communales, avec une configuration géographique contraignante, plus de 95% des chaussées les plus dégradées ont été révisées ou aménagées (par rapport à 28 % du patrimoine routier en 2008). Un vrai défi !



Rénovation et embellissement de notre ville : aménagements paysagers tenant compte des impératifs sécuritaires et économiques



Faciliter la circulation : élargissement de voies et aménagement de giratoires



Sécurisation de chemins piétons

Projet des Bâchettes



Nous avons largement avancé le projet fondamental du parc public automobile souterrain des Bâchettes (516 places), tant espéré par les Biotois depuis plus de 20 ans.

C'est un véritable espace de vie que nous voulons voir aboutir aux Bâchettes, avec des logements comprenant 200 places supplémentaires de stationnement pour leurs occupants, des services de proximité, un pôle santé, une crèche et des espaces publics.

Ce projet d'aménagement urbain signe notre engagement face au devenir du centre ville : redonner un nouvel élan économique au cœur de Biot, en favorisant la venue et le stationnement des visiteurs.

La première portion de route à double-sens de circulation est déjà opérationnelle

Création de 193 places de stationnement gratuites aux abords du village



A Biot, une préoccupation d'importance est le problème du stationnement. Mon équipe et moi-même avons cherché avec détermination, les moyens les mieux adaptés



3. Renommée culturelle

Nous avons toujours été convaincus de l'indispensable nécessité du développement économique de la ville de BIOT, et de la valorisation ses atouts universellement reconnus.



Nous n'avons cessé de faire la promotion du label « Ville et Métiers d'Art » et adhéré au label international « Creative Tourism »



La manifestation historique « Biot et les Templiers » créée en 2009, comptait 50 000 spectateurs en 2013. Reconnue pour sa qualité et sa gratuité, sa renommée est désormais européenne

Pour nos artistes et artisans, nous avons créé des outils de communication comme le site internet www.lesartsdebiot.com et mené des ateliers de formation internet et réseaux sociaux pour les commerçants afin de développer leur activité commerciale sur internet



Le site biot-tourisme.com et son application pour smartphone Visit Biot valorisent l'information touristique, culturelle et événementielle à nos futurs visiteurs



Le jumelage de Biot avec Tacoma, capitale du verre aux États-Unis, participe à notre volonté de développer la renommée du verre à Biot



Dans le cadre de notre démarche qualité, nous avons obtenu le classement « Station de Tourisme » et créons un nouvel Office de Tourisme, moderne et qualitatif, au sein de la Médiathèque Communautaire, en fin de chantier, à la Poterie du Vieux-Biot



Nous accordons notre aide directe à la création artistique et artisanale et mettons à disposition gracieuse les salles d'exposition de l'Office de Tourisme à nos artistes et artisans

Près de 90 jours d'accès gratuits aux événements culturels et de loisirs



Le calendrier annuel des offres événementielles, expositions, animations, concerts, assure le rayonnement de notre ville : Biot et les Templiers, Dance in Biot, Biot à Musiques, Miss Biot, Four Communal, Chasse aux œufs, Féeries de Noël à Biot, les Estivales...

4. Vie quotidienne

L'une de nos préoccupations majeures étant centrée sur le « plaisir de vivre » à Biot pour tous, nous avons mis en place des dispositifs de proximité destinés à faciliter la vie quotidienne des Biotois et Biotois et modernisé le service public.



Le GUPii facilite les démarches administratives des familles



Réalisation de passeports biométriques à la Mairie annexe de Biot



Echanges avec les habitants sur les projets : réunions publiques et d'information, ateliers de réflexion



Mise en place du dispositif de télé-relève Veolia Eau en temps réel pour suivre votre consommation



L'ouverture de l'Espace Commercial et d'un pôle administratif à Saint Philippe (Mairie annexe et Police Municipale dotées de locaux contemporains, La Poste), ont donné vie à ce quartier du cœur de Biot - Sophia Antipolis, où l'accueil des services publics est continu de 9h à 17h non-stop



Création d'un second point poste sur la commune de Biot, en Mairie principale : l'Agence Postale Communale



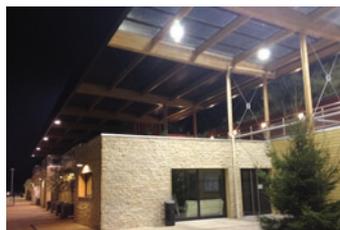
Jean-Pierre DERMIT est à votre écoute, par courrier, email, sur RDV ou sans rendez-vous pendant ses permanences

5. Jeunesse et sport

C'est en pensant à tous qu'a été mise en place une vraie politique du sport en créant un service « Jeunesse et Sport », installé au Complexe Sportif Pierre Operto depuis son inauguration en septembre 2013, destiné à encadrer les jeunes et à gérer les équipements sportifs.



Le complexe sportif Pierre Operto se compose d'un terrain de football en pelouse synthétique catégorie 5, doté de vestiaires, une tribune couverte de 208 places, 2 terrains de tennis, une salle polyvalente modulable et un parc de stationnement automobile arboré de 66 places



La salle polyvalente Paul Gilardi accueille les associations pour les activités sportives au sol et dispose d'une tribune rétractable de 315 places



À Saint Philippe, le City Stade permet la pratique du football, handball, basket, volley et jeux de pétanque



Soutien de l'implantation à Biot de la plus grande Académie de Tennis d'Europe de Patrick Mouratoglou



Accueil d'événements internationaux : Tour Med, Paris-Nice et Tour de France, vecteurs de notoriété et de retombées économiques



Distribué à tous les foyers biotois, ce guide annuel répertorie les associations sportives de notre commune



Les Trophées des Sports et la journée Sports en Fête encouragent les Biotois à trouver et pratiquer une discipline

■ 6. Environnement durable

La protection de notre environnement a également fait partie de nos préoccupations majeures, tant au niveau économie d'énergie que gestion de l'eau et des déchets.



Prix Territoria 2011 des Trophées Eco-Action récompensant les actions de la Municipalité



Déploiement d'une stratégie énergétique communale durable, visant la réduction des consommations énergétiques de la commune



L'événement BIOT Nature et Environnement, conçu avec l'association des commerçants, sensibilise sur le développement durable



Nous avons collaboré au projet TICELEC avec le concours de foyers biotois pour identifier les habitudes de consommation électrique



Partenariat avec GrDF pour l'installation de compteurs intelligents au domicile des abonnés au gaz, dès 2016



Des travaux sur les réseaux d'eau ont généré la suppression de 160 000 m³ d'eaux parasites par an



Enfouissement des containers de tri dès que cela est possible : chemin du Plan, parking Saint Jean, Saint Philippe...



Réduction de la pollution visuelle : enfouissement de lignes aériennes et suppression des poteaux dès que possible

■ 7. Solidarités

Nous avons veillé à ce que la commune soit attentive aux demandes et besoins générés par les enfants et les seniors.



Pour nos enfants, nous avons fait 300 000 € de travaux dans les écoles, introduit le Bio dans les cantines, signé une convention d'accueil minimum en cas de grèves, optimisé les taux d'occupation des centres, créé un jardin d'enfants à Saint Philippe...



Le CCAS, pôle de solidarité, a renforcé son soutien administratif aux personnes en demande d'aide, gère la perte d'autonomie et le maintien à domicile, développé ses ateliers et activités, et a offert aux Seniors un Foyer réaménagé et chaleureux



Accompagnement de la construction d'un EHPAD de 80 lits et accueil de jour pour personnes âgées dépendantes



La Mairie Annexe de Saint Philippe a reçu le trophée du meilleur projet d'accessibilité Handicap en 2010



Depuis 2008 nous appliquons la norme « Handicap » ERP pour les bâtiments, étendue depuis aux voiries et espaces publics (PAVE)



Avec la CASA, nous nous sommes engagés à assurer un soutien à la recherche d'emploi, de formation ou de stage



8. Patrimoine communal

Le Patrimoine communal implique une gestion rigoureuse, avec des objectifs précis et mesurables menant à des résultats évalués et contrôlés, pour faire fructifier notre patrimoine communal.



Restauration de l'église Sainte Marie-Madeleine (2M€) en concertation avec les Monuments Historiques et la Fondation du Patrimoine



Réhabilitation de la toiture et des locaux intérieurs du Presbytère



Renforcement du patrimoine foncier de la commune pour 6 millions d'euros



Réhabilitation totale de notre Monument aux Morts et inscription de tous nos soldats Morts pour la France



Nous avons fait du Four Communal Émile Cheval et de ses ateliers un symbole fort de notre patrimoine



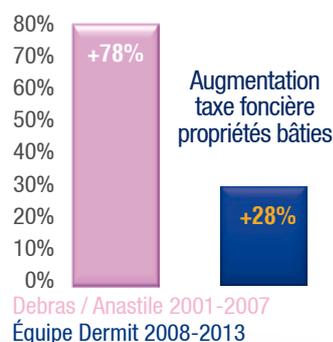
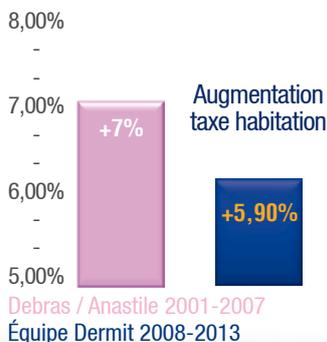
Nouvelle vie pour la Poterie du Vieux Biot : Médiathèque Communautaire, Office de Tourisme et salle de réunion



Réhabilitation de notre Pont-Vieux du XVII^e siècle, acteur passé du développement économique de Biot

Si ces travaux paraissent ambitieux, comme les chantiers de remise à niveau des bâtiments communaux depuis 2008, leur réalisation est l'aboutissement d'un travail collectif, mûrement réfléchi avec l'équipe communale, les associations et bon nombre de Botoises et Botois. Et, la gestion de la Ville de Biot est saine et équilibrée.

DEBRAS / ANASTILE DE 2001 À 2007 10 M€ D'EMPRUNT 18 M€ D'INVESTISSEMENT ↓ CRÉATION DE 8M€ DE RICHESSES POUR LA COMMUNE SANS RECOURS À L'EMPRUNT	ÉQUIPE DERMIT 2008 À 2013 15 M€ D'EMPRUNT 40 M€ D'INVESTISSEMENT CRÉATION DE 25 M€ DE RICHESSES POUR LA COMMUNE SANS RECOURS À L'EMPRUNT
--	--



Soutien à Jean-Pierre DERMIT

Rejoignez le comité de soutien de Jean-Pierre DERMIT en écrivant à contact@jeanpierredermi.fr, ou en remplissant directement le formulaire sur le site internet www.jeanpierredermi.fr / Soutiens



Permanence de Jean-Pierre DERMIT
2 place de Gaulle – 06410 Biot
Tél : 04 93 65 17 60
Courriel : contact@jeanpierredermi.fr
Horaires de la permanence :
Lundi au samedi : de 15h à 19h
Mardi, samedi, dimanche : 10h à 12h

Réunions publiques

Judi 27 février 2014 à 18h30 pour les habitants du quartier Saint Philippe
Résidence Thésa – 200 avenue Roumanille – Quartier Saint Philippe
Judi 20 mars 2014 à 18h30 pour l'ensemble des habitants de la ville
Salle Paul Gilardi – Complexe sportif Pierre Operto – Chemin des Combes
Vous pouvez consulter toutes les dates de réunions sur l'Agenda jeanpierredermi.fr

Imprimé par Trulli



Février 2014 ©Jean-Pierre DERMIT – Liste « Restons forts pour Biot » - Élections municipales mars 2014 – Photos : Christine PELISSIER-TABUSSO

